



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

accompagnement des commerçants

Question au Gouvernement n° 1681

Texte de la question

ACCOMPAGNEMENT DES COMMERÇANTS

M. le président. La parole est à M. Benoit Potterie.

M. Benoit Potterie. Madame la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances, les commerces de centre-ville ont été très durement touchés par le mouvement des gilets jaunes, et plus précisément par les casseurs qui se sont greffés aux manifestations. En effet, l'impact économique pour les commerçants de ces quatorze semaines de manifestations est catastrophique : pillages, dégradations et perte de chiffre d'affaires s'accumulent – leur coût s'élève aujourd'hui à plusieurs dizaines de millions d'euros.

Par peur de ces casseurs, de nombreux commerçants ont renoncé à ouvrir le samedi, et se privent ainsi de clientèle alors même que c'est le plus gros jour de fréquentation pour la majorité d'entre eux. Et je ne mentionne pas l'impact désastreux sur notre image internationale et sur le tourisme, dont les commerces de centre-ville dépendent beaucoup.

Pour les commerçants, cette situation est une source d'angoisse et de précarité que nous ne pouvons ignorer. C'est aussi un problème qui a des répercussions économiques majeures. Selon le ministère du travail, près de 73 000 salariés ont été mis en chômage partiel. Des commerces, qui avaient une trésorerie déjà fragile, sont contraints de mettre la clé sous la porte. Près de 5 000 d'entre eux sont dans cette situation, pour la plupart des petites et moyennes entreprises et des indépendants.

Madame la secrétaire d'État, je sais que cette question vous préoccupe. Ainsi vous êtes-vous rendue à plusieurs reprises au contact des commerçants affectés par cette crise et avez-vous rappelé la mobilisation du Gouvernement. Vous avez notamment annoncé des mesures d'accompagnement en réponse à l'ensemble des difficultés rencontrées.

M. Sébastien Jumel. La solution, c'est le pouvoir d'achat !

M. Benoit Potterie. Pouvez-vous nous donner le détail de ces dispositifs ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Hubert Wulfranc. Augmentez le pouvoir d'achat !

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.* Vous avez raison, la situation des commerçants de centre-ville touchés par les violences de ces dernières semaines est

très préoccupante.

M. Jean-Paul Lecoq. Mais grâce à vous, elle va s'améliorer !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Ce que me disent les commerçants, sur le terrain, à Toulouse, à Sens, à Chartres, à Lille et à Paris, c'est qu'ils n'en peuvent plus. Car, derrière chaque commerçant, il y a des salariés, il y a des familles et, souvent, le patrimoine de toute une vie. C'est pourquoi le Gouvernement s'est mobilisé dès le 26 novembre dernier en déclenchant la cellule de continuité économique et en prenant des mesures sans précédent : étalement des charges sociales et fiscales pour plus de 3 000 entreprises ; chômage partiel – vous l'avez mentionné – pour plus de 5 000 entreprises et 70 000 personnes, pris en charge par le ministère du travail avec 38 millions d'euros affectés ; autorisation du travail le dimanche, facilité pour essayer de récupérer le chiffre d'affaires perdu le samedi ; intervention auprès de la fédération des banques pour qu'elles fassent preuve de bienveillance dans les autorisations de facilité de paiement ; intervention auprès de la fédération des assurances pour accélérer le traitement des dossiers, des dommages et pertes d'exploitation – ce sont 160 millions d'euros de sinistres pour 6 000 entreprises.

Pour que ces dispositifs soient mieux connus, nous avons mobilisé l'ensemble des services territoriaux, la direction générale des finances publiques – DGFIP –, les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi – DIRECCTE –, les URSSAF,...

M. Christian Jacob. C'est une bande de technos !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. ...et nous nous appuyons sur les collectifs locaux de commerçants et sur les mairies.

Je salue l'expérimentation qui vient d'être lancée à Toulouse, par exemple, d'équipes mobiles auprès des commerçants. Vous le voyez, nous sommes mobilisés pour accompagner et réparer mais nous allons également travailler à relancer le commerce local. C'est tout l'enjeu de l'enveloppe de 3 millions d'euros que nous avons débloquée pour redynamiser le commerce le samedi, en appui des collectivités les plus touchées. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Benoit Potterie](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1681

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 février 2019](#)